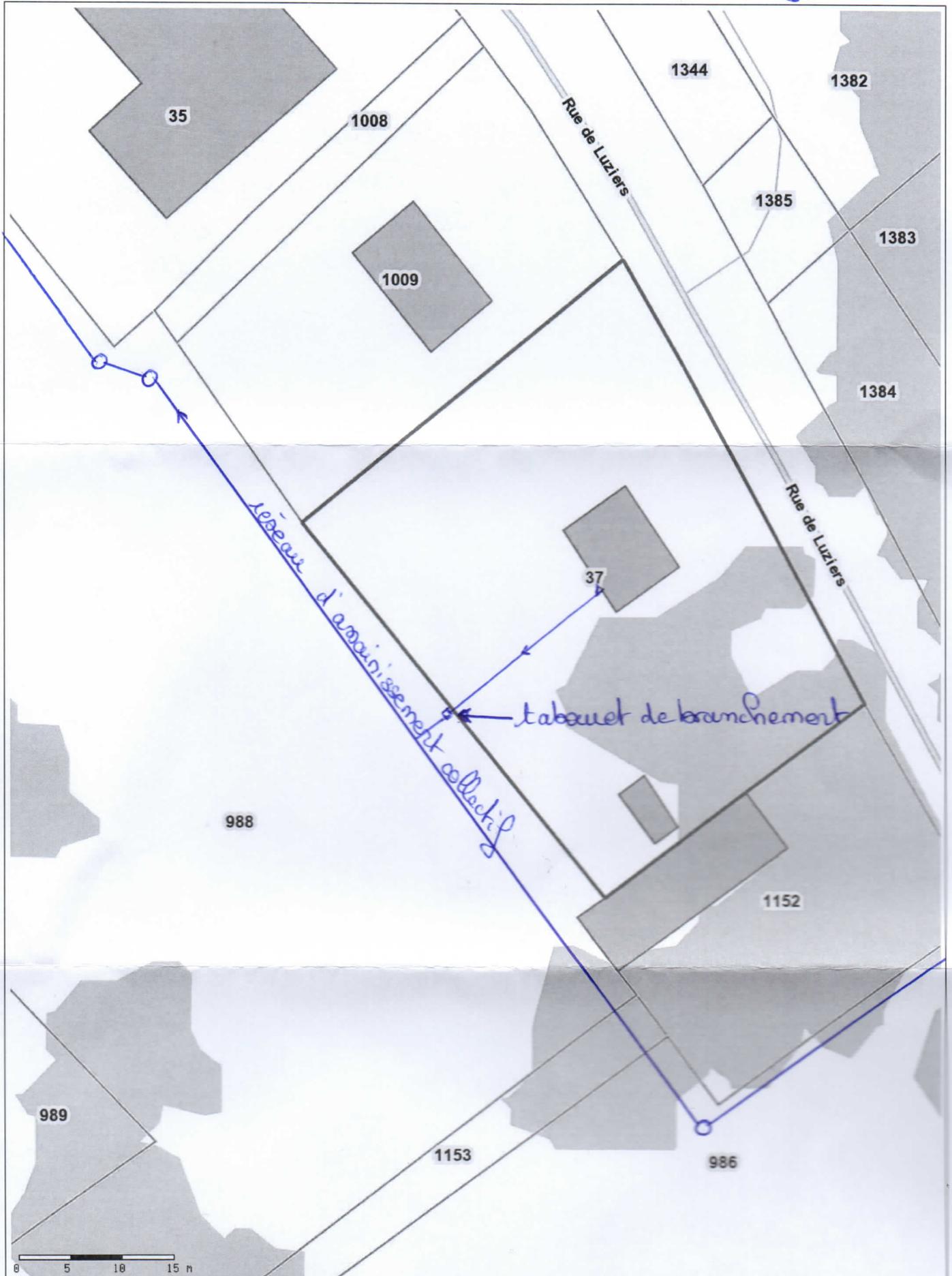


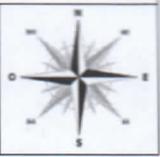
# Raccordement au réseau d'assainissement collectif



Plan 1  
Succession DULAC Paulette  
366 rue du Luziers  
24 220 CASTELS - BEZENAC

Parcelle D n° 37

Edité le 07/02/2024 - Echelle : 1/500 - Format : A4



sources : BD TOPO (IGN, 2013), BD ALTI (IGN)



St Cyprien, le 13 février 2024

**Succession DULAC Paulette  
Chez Mme DULAC Claudine  
366 rue de Luziers  
24220 CASTELS-BÉZENAC**

**Service Public d'Assainissement Collectif**

Affaire suivie par Mme I. FÉRAIN

Tél : 05.53.29.84.55

isabelle.ferain@ccvdfb.fr

Objet : Vente maison – 366 rue de Luziers – Castels-Bézenac - parcelle D n°37  
Informations relatives à l'assainissement

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, une visite de diagnostic a été effectuée le 8 février dernier, concernant le branchement au réseau d'assainissement de votre maison située au « 366 rue de Luziers » sur la commune de Castels-Bézenac, parcelle D n°37.

Nous avons pu constater que toutes les eaux usées de l'immeuble sont raccordées au réseau d'assainissement collectif par le biais du tabouret de branchement situé dans le pré situé en dessous de la propriété, proche de la limite de terrain (voir plan ci-joint). L'évier du sous-sol avec le lave-linge, puis à l'étage l'évier de la cuisine, le toilette et la salle de bain (1 lavabo, 1 baignoire), ont été testés et s'écoulent tous dans le tabouret de branchement.

Les eaux de pluie de la toiture s'infiltrent en surface, aux 3 coins de la maison (3 chêneaux retombant en bas de la façade). Il faut noter qu'elles ne doivent en aucun cas se jeter dans le réseau d'assainissement collectif pour ne pas perturber le fonctionnement de la station d'épuration.

**Le branchement des eaux usées de la maison au réseau d'assainissement collectif est donc considéré comme CONFORME. Aucun travaux n'est donc nécessaire concernant le raccordement des eaux usées de cette immeuble.**

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour le Président, Serge ORHAND  
Le Vice-Président, Jean-Bernard LALUE



Allas les Mines – Berbiguières – Carves – Castels-Bézenac – Cladech – Doissat – Grives – Larzac – Le Coux-et-Bigaroque-Mouzens  
– Marnac – Meyrals – Monplaisant – Pays-de-Belvès – Sagelat – Sainte Foy-de-Belvès  
Saint Cyprien – Saint Germain-de-Belvès – Saint Pardoux-et-Vielvic – Salles-de-Belvès – Siorac-en-Périgord

16 Avenue de la Gare - 24220 Saint Cyprien - Tél. 05 53 28 66 00 - E-mail : contact@ccvdfb.fr